



**ENTRETIEN DES PARCELLES SITUÉES EN ZONES
D'ACTIVITES SUR LE TERRITOIRE
D'AGGLO PAYS D'ISSOIRE :
PATURAGE DES ANIMAUX, FAUCHAGE OU MISE
EN CULTURE**

APPEL A CANDIDATURES

**DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :
15/10/2026 – 12 H 00**

Agglo Pays d'Issoire
Direction Economie et Attractivité
Service Foncier d'activité
20, rue de la Liberté
63500 ISSOIRE
TEL : 04 73 55 94 56
Courriel : za@capissoire.fr

Agglo Pays d'Issoire, propriétaire de parcelles situées notamment sur les zones d'activités de son territoire, souhaite conclure avec des exploitants agricoles ou des particuliers propriétaires d'animaux des contrats de prêt à usage pour le pâturage des animaux, le fauchage ou, exceptionnellement, la mise en culture. Ces parcelles sont libres de toute occupation ou sont sous promesse synallagmatique de vente, avec l'accord des futurs acquéreurs.

Il est précisé que la revente de l'herbe ou de la culture autorisée est interdite.

Pour cela un appel public à candidature est lancé pour permettre d'attribuer lesdites parcelles.

Lesdites parcelles étant commercialisables, dans le cas où la Communauté d'agglomération doit recouvrer la libre disposition des biens en vue de leur vente, le contrat conclu avec le candidat pourra être résilié selon les motifs impérieux de la Communauté d'agglomération et/ou du futur acquéreur, avec un préavis d'un mois. Aussi, en cas de mise en culture, le candidat accepte le risque de perdre la culture semée, sans indemnité due par la Communauté.

Le caractère précaire des contrats est justifié par la situation des parcelles commercialisables sur des zones d'activités à vocation économique ou sur des parcelles à vocation d'intérêt communautaire.

I. Nature et conditions

A. Description détaillée des parcelles

a) Sur la commune de SAINT-GERMAIN-LEMBRON (63340) - zone d'activités « Les Coustilles » :

- La parcelle cadastrée section AD numéro 24 d'une surface de 21 086 m², où la mise en culture est exceptionnellement autorisée ;
- Les lots A, B et C correspondants aux parcelles cadastrées section AD numéros 89, 90, 91 et 88, pour une surface totale de 8 844 m² environ ;
- La parcelle cadastrée section AD numéro 80 d'une surface de 8 120 m² ;
- La parcelle cadastrée section AD numéro 40 d'une surface de 3 756 m² ;

b) Sur la commune de LE BREUIL-SUR-COUZE (63340) - zone d'activités « Pré-Chavroche » :

- La parcelle cadastrée section AE numéro 116 d'une contenance de 11 810 m² ;
- La parcelle cadastrée section AE numéro 133 d'une contenance de 1 831 m² ;

c) Sur les communes de BRASSAC-LES-MINES (63570) et d'AUZAT-LA-COMBELLE (63570) – zone d'activités « Puits Bayard - Les Chambettes » :

- Un ensemble de terrains composé des parcelles cadastrées AB numéros 872, 887, 886, 485, et BI numéros 191, 192 et 195 pour une surface totale de 43 462 m².

Cet ensemble de terrain pourra être partagé dans le cas où plusieurs demandes seraient reçues et selon la décision de l'autorité territoriale.

d) Sur la commune de BRASSAC-LES-MINES (63570) - zone d'activités « La Coussonnière » :

- Un ensemble de terrains composé des lots 1a, 1b et 1c, conformément au plan joint en annexe, pour une surface totale de 7 030 m² ;
- Un ensemble de terrains composé des lots 4a, 4b, 4c et 4d, conformément au plan joint en annexe, pour une surface totale de 13 083 m².

Il est précisé que les plans desdites parcelles sont joints en annexe.

B. Type de contrat

Le type de contrat proposé est un contrat de prêt à usage à titre gracieux. Il sera établi par parcelle ou ensemble de parcelles pour une durée de 12 mois.

Il est précisé que le contrat de prêt à usage ne pourra en aucun cas être assimilé à un bail rural, au sens de l'article L 411.1 du Code Rural, ni donner lieu à l'application du statut de fermage.

II. Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être accompagnées d'un courrier de motivation précisant l'usage souhaité des terrains ciblés et le statut du demandeur.

Modalités d'envoi :

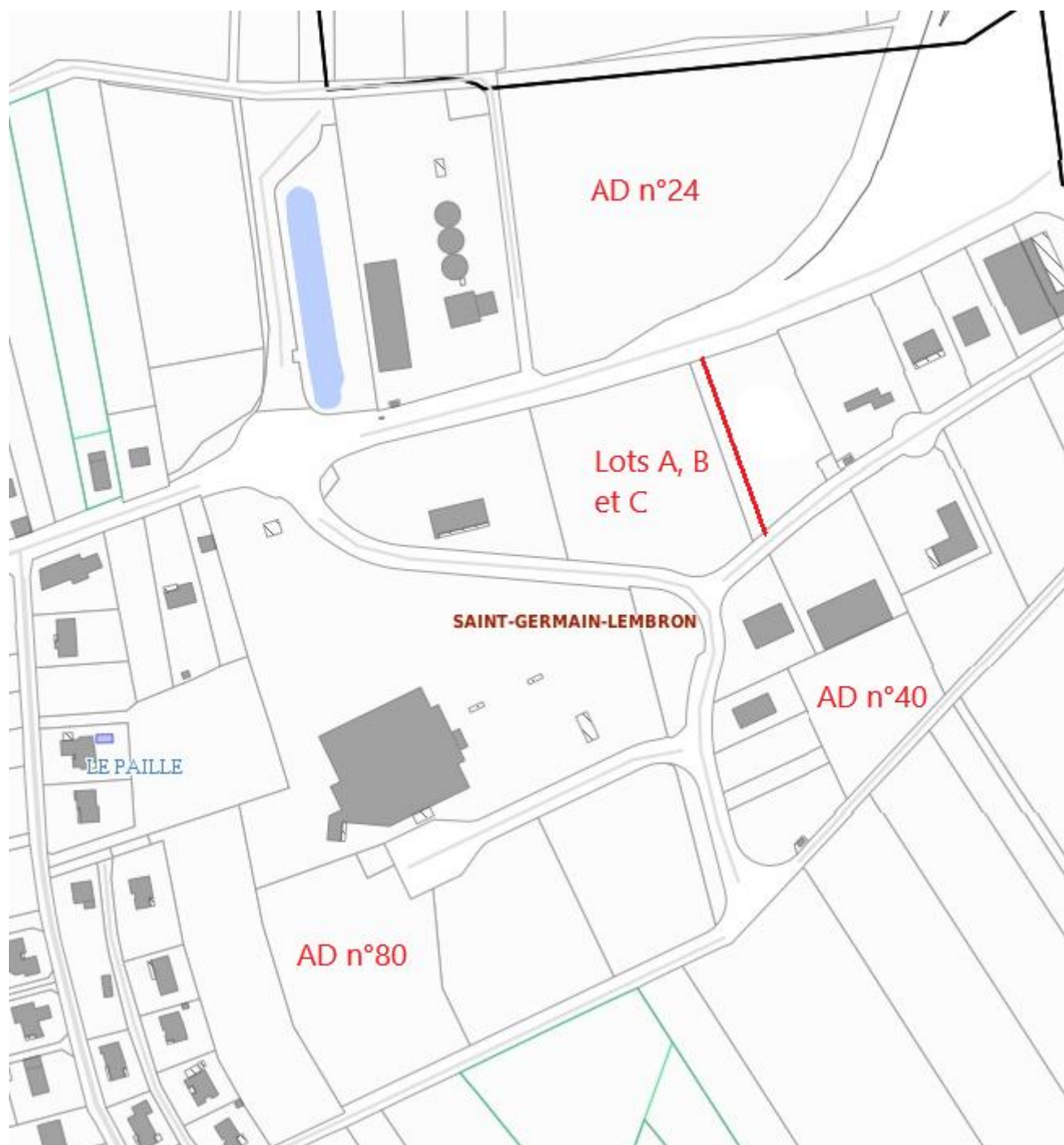
Date et heure limite de réception des candidatures : 15 octobre 2026 – 12h00

Par mail ou par voie postale aux coordonnées suivantes :

**Agglo Pays d'Issoire
Direction Economie et Attractivité
Service Foncier d'activité
20, rue de la Liberté
63500 ISSOIRE
TEL : 04 73 55 94 56
Courriel : za@capissoire.fr**

Annexes : plans des terrains

Annexe 1 : parcelles de la ZA des Coustilles à SAINT-GERMAIN-LEMBRON



Annexe 2 : parcelles de la ZA Pré-Chavroche à LE BREUIL-SUR-COUZE



Annexe 3 : parcelles de la ZA de Puits Bayard les Chambettes à AUZAT-LA-COMBELLE et BRASSAC-LES-MINES

